



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal



CAFÉ PLUi « AGRICULTURE »

Comment l'agriculture, en pleine mutation, pourra demain répondre aux besoins alimentaires tout en apportant des solutions innovantes pour la transition écologique et énergétique ?

Mercredi 3 mai 2023 • 17h • Nancray

Ouverture

- **Aurélien Laroppe** – Vice président en charge du PLUi
Grand Besançon Métropole

VERS UN PLUI CLIMATISÉ

Le PLUi est l'un des outils de déclinaison de la **transition écologique et sociétale** et de traduction du ZAN.

Il s'agit concrètement de :

- Définir les **zones constructibles, à préserver ou protéger** dans la tache urbaine et établir les règles d'occupation des sols pour chaque parcelle (emprise, hauteur..)
- Localiser les **secteurs de projets, leur(s) vocation(s) - habitat, équipement, agricole, touristique, économie mixte – et leurs modalités d'aménagement**
- Identifier les secteurs à **préserver et ceux supports d'énergies renouvelables**
- Permettre la localisation de la satisfaction de tous les besoins : habitat, économie, équipements, loisirs
- Faire **évoluer les modèles d'aménagement.**

LE PLUI DE GBM – CALENDRIER

2019 : Prescription

2020 à 2022 : diagnostic stratégique et enjeux

→ **2023** : PADD

2024 : Règlement, zonage et OAP

2025 : Approbation

+ le site internet du PLUi : plui.grandbesancon.fr
l'exposition, la newsletter, films pédagogiques etc.

- P'tit déj' PLUi - mars 2022
- Réunions publiques - juin 2022
- Mobilisation du CDP, du CCH
- Défi jeune - janvier-mai 2023
- Cafés PLUi - avril/mai 2023
- Réunions publiques PADD - automne 2023



FORÊT	11 avril 17h00-18h30 Tallenay (sous réserve) Salle des Fêtes (sous réserve) Comment concilier les différents rôles de la forêt sur notre territoire ? Introduction par Martial Taulermesse FIBOIS Bourgogne Franche-Comté
ÉNERGIE & BÂTIMENT	12 avril 17h00-18h30 Besançon Centre-Ville Le Scénacle, 6 Rue de la Vieille Monnaie Comment favoriser la sobriété énergétique dans le bâtiment ? Introduction par Karine Terral Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de BFC
ÉCONOMIE	26 avril 17h00-18h30 Besançon Châteaufarine Brasserie Au Bureau, 4A Rue René Char Activités économiques : entre relocalisation nationale, besoins techniques d'emprise au sol et nécessité de minorer l'étalement urbain : quelles sont les marges de manœuvre ? Introduction par Alexandre Tóoli Agence INTERland
AGRICULTURE	03 mai 17h00-18h30 Nancray Musée des Maisons Comtoises, Rue du Musée Comment l'agriculture, en pleine mutation, pourra demain répondre aux besoins alimentaires tout en apportant des solutions innovantes pour la transition écologique et énergétique ? Introduction par Marie Fiers Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle
HABITAT	04 mai 10h30-12h00 Pirey Cabard'Café, 2 Rue du Moulin Quelles nouvelles formes d'habitat pour répondre aux enjeux climatiques, de qualité de vie et de bien vivre ensemble ? Introduction (intervenante à venir)

plui.grandbesancon.fr | cartographie-participative

Du 15 mars 2023 au 15 mai 2023
contenu
cartographie

Au programme

Introduction

- Intervention de Fabienne MEOTTI (mission PLUi / GBM) et Elsa LONCHAMPT (AUDAB), Isabelle BERYTHON (direction environnement / GBM)

Expressions/débats

- Temps d'échanges

Rappel des objectifs de la rencontre

Un temps d'échanges dédié aux acteurs socio-économiques

- Identifier collectivement des orientations pour anticiper la rédaction des règles du PLUi
- Expression des forces et contraintes par les acteurs socio-économiques du territoire



Avec la participation des membres du **Conseil de développement participatif du Grand Besançon**

→ Observation, appropriation des débats et restitution par un avis de synthèse

Intervention

Fabienne MEOTTI, mission PLUi - GBM

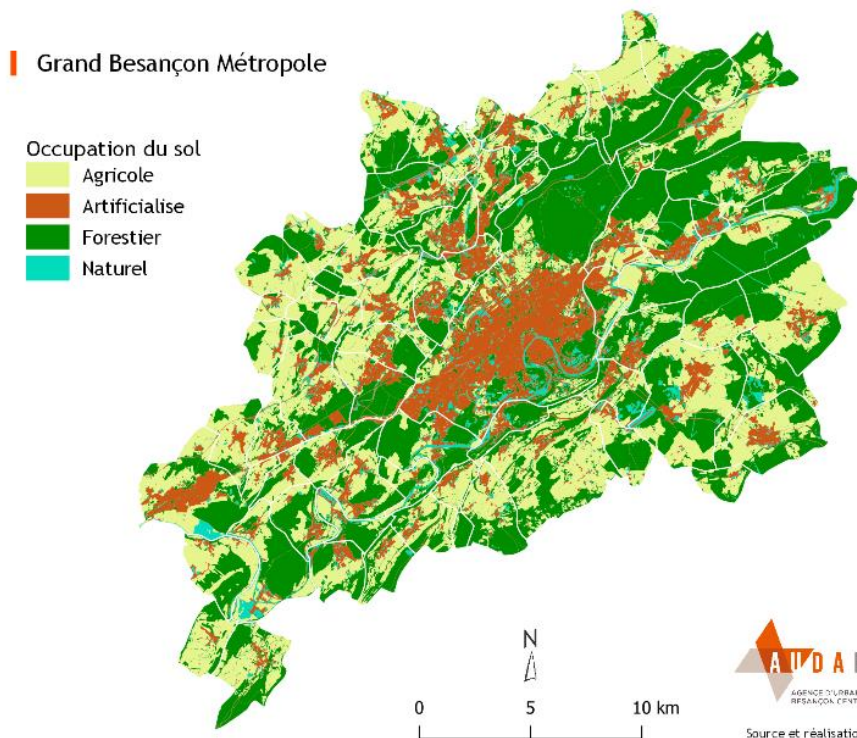
Elsa LONCHAMPT, AUDAB

Isabelle BERYTHON, GBM – Direction de l'environnement



LES ESPACES AGRICOLES AU SEIN DE GBM

GBM : 33 % d'espaces agricoles (17 500 ha)



Environ 11 000 ha d'espaces en herbe (prairies permanentes et temporaires, surfaces sans production, ...)

Environ 2 500 ha de haies

LA FILIÈRE AGRICOLE AU SEIN DE GBM

148 exploitations ont leur siège d'exploitation sur GBM (données PAC 2018).

Entre 2000 et 2018, **76 personnes se sont installées sur GBM** : 70% en élevage bovin lait et 30% en production diversifiée.

74% des exploitations orientée vers l'élevage bovin notamment laitier dont **55% en AOP** (Comté et/ou Morbier) sur le territoire du PAT (GBM et EPCI voisins = zone de chalandise en circuits-courts).

→ **ENJEU : diversification de la production agricole** (légumes, fruits, protéines végétales, petits élevages...) et **structuration économique de filières locales**



FOCUS SUR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Charte du Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération bisontine



30 janvier 2020

Issu de la loi d'avenir

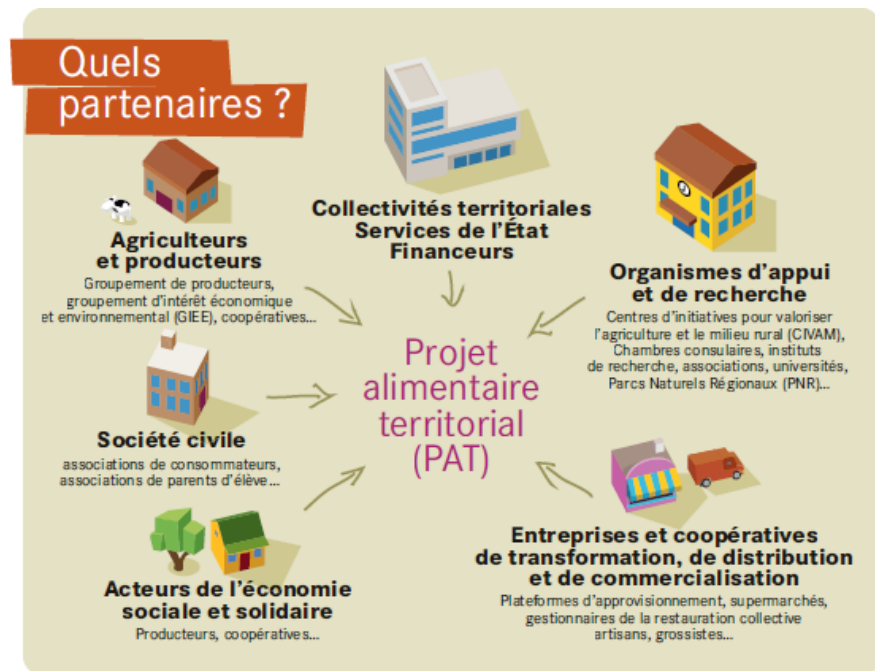
Trois ambitions :

- La santé, la qualité de l'alimentation et l'insertion sociale,
- L'aménagement équilibré du territoire, la transition énergétique et écologique
- L'emploi et l'économie locale



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014



Charte du Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération bisontine



Des partenaires qui mènent des actions précises pour favoriser une alimentation locale saine et durable



Mangeons local

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

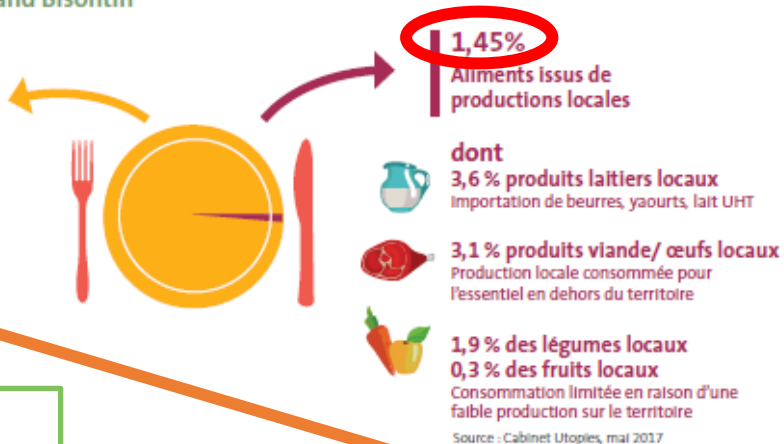
LE RÉSULTAT DU DIAGNOSTIC ÉTABLI :

Modélisation
sur l'aire urbaine
(Utopies, mai 2017)

L'assiette d'un Grand Bisontin

98,55%

Aliments
issus de
productions
non locales



Comparaison des surfaces cultivées
et des besoins alimentaires

>> 1 ha pour 2,8 habitants

Surfaces nécessaires pour alimenter les habitants
du Grand Besançon (données INSEE 2014)

2 019 ha de légumes >
1 346 ha de matières grasses végétales >
4 711 ha de fruits >
4 038 ha de céréales >
48 460 ha pour la production de viande >
5 384 ha pour les produits laitiers >
1 346 ha pour les œufs >

TOTAL : 67 306 ha de surface nécessaire >

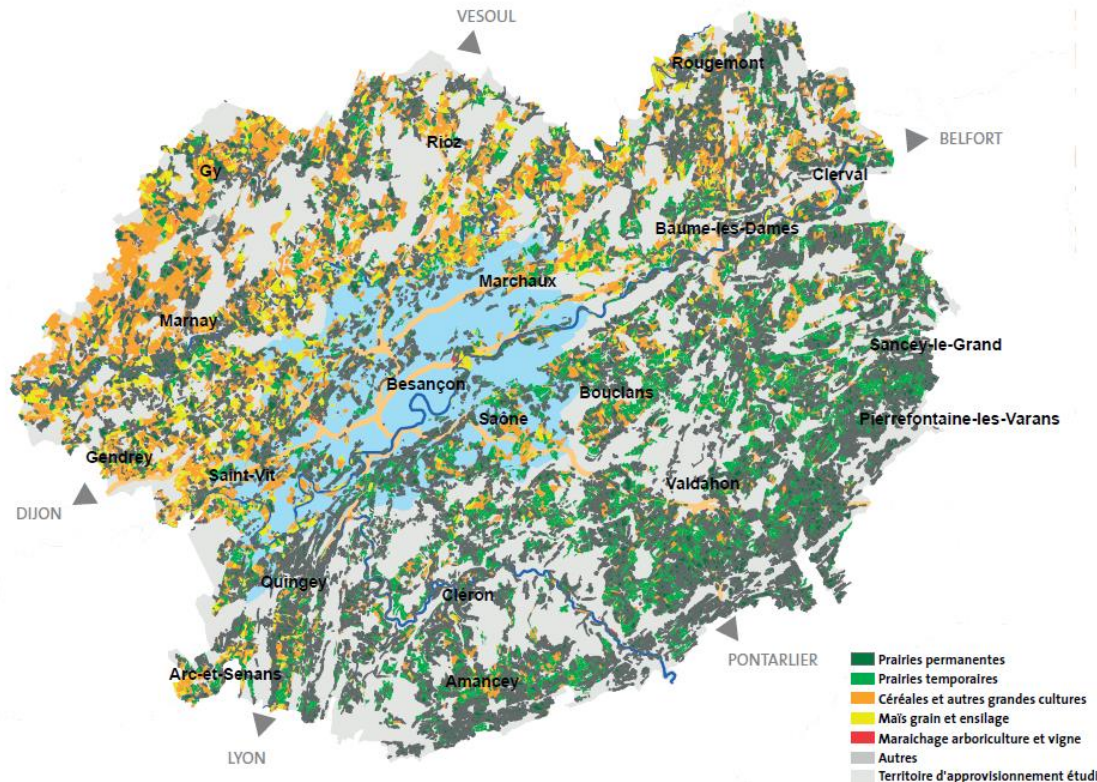
Surfaces cultivées dans le Grand Besançon en 2010
(données du Recensement Général Agricole (RGA) 2010)

19 ha de légumes (soit 0,9% de la surface nécessaire) >
221 ha de matières grasses végétales* (soit 16,4%) >
18 ha de fruits (soit 0,4%) >
578 ha de céréales* (soit 14,3%) >
15 842 ha pour la production de viande, de produits laitiers et d'œufs* (soit 29,4%) >

16 679 ha de surface cultivée (soit 24,8%) >

* Par hypothèse, 30% de la production locale de blé et de colza sont affectées à l'alimentation humaine et 70% à l'alimentation animale

Si la surface agricole du Grand Besançon était exclusivement dédiée à l'alimentation de ses habitants, seuls **24 %** des besoins pourraient être couverts selon le régime alimentaire actuel.

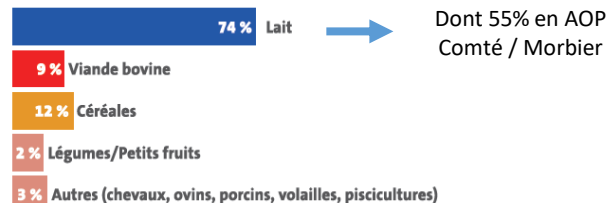


- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Céréales et autres grandes cultures
- Maïs grain et ensilage
- Maraichage arboriculture et vigne
- Autres
- Territoire d'approvisionnement étudié
- Grand Besançon

LES PRODUCTIONS AGRICOLES LOCALES



1 412 exploitations agricoles sur le territoire d'étude du projet alimentaire territorial (PAT) de l'agglomération bisontine.



L'usage du sol sur le territoire d'étude du PAT

OBJECTIFS FIXÉS SUR LE TERRITOIRE DE GBM EN 2030



- **Légumes** :
 - maraîchage diversifié + 50 ha (Bio)
 - légumes de plein-champ + 5ha (Bio ou non)
- **Fruits** : +40 ha plantés
- **Protéines végétales** : +70 ha
- Développement **d'élevages diversifiés** (hors bovins) : volailles (chair ou œufs), ovins caprins...

>> Manque de foncier , réflexion avec les agriculteurs en place, conservation des parcelles agricoles (safer , terre de liens...)...

POUR 3 COMMUNES : UN ACCOMPAGNEMENT EN TROIS VOILETS



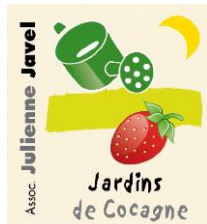
- **Accompagner l'émergence de Projets alimentaires communaux**
- **Mettre en réseau les communes portant des projets similaires**
- **Accompagner des projets locaux**

QUELQUES EXEMPLES DE PRODUCTEURS LOCAUX

Site maraîcher des Andiers

(Chazeuleu-Thise)

- ✓ 16 ha avec pépinière d'activités maraîchères et Jardins de Cocagne
- ✓ Classé en zone AU éco, convention de 15 ans pour maintien de la vocation agricole



Ferme de Barband (Pelousey)

- ✓ Exploitation bovine bio reprise en 2020
- ✓ Elargissement de l'activité à l'élevage d'agneaux, de lapins, de porcs, à la culture de légumes plein-champs



Maraîchers « Aux sons du potager »

(Les Auxons)

- ✓ 2 maraîchers installés depuis 2017, en location, sur des terrains communaux



LES QUESTIONNEMENTS DU PLUI

- **Quelle localisation pour quelle agriculture ?**
 - Quelle place pour l'agriculture en ville ?
 - Quels secteurs sont en tension (accès, urbanisation, parcellaire,) ?
 - Des projets d'agriculture temporaire en attente d'aménagement de zones économiques peuvent-ils être envisagés ?

- **Y-a-t-il besoin d'articuler l'activité agricole avec d'autres activités ? Si oui, Comment ?**
 - L'agriculture peut-elle se combiner avec d'autres productions comme l'agrivoltaïsme, la méthanisation : conflit d'usage, impacts et acceptation locale, ...
 - Quelles activités autoriser pour rendre les exploitations viables : transformation et vente, camping à la ferme, chambres d'hôtes ?

LES QUESTIONNEMENTS DU PLUI

- **Quel impact du changement climatique sur l'agriculture et quel impact sur l'organisation spatiale des exploitations ?** Récupération des eaux pluviales ? Création de bassin de rétention d'eau ? Besoin de bâtiments supplémentaires pour le stockage du fourrage ?
- **Zoom sur le nouveau cahier des charges de l'AOP Comté et ses conséquences sur le foncier agricole (distance entre l'urbanisation et l'exploitation agricole) ?**
- **Quelles règles pour une intégration paysagère des bâtiments agricoles ?**

Échanges

Partagez vos attentes, précisez vos besoins

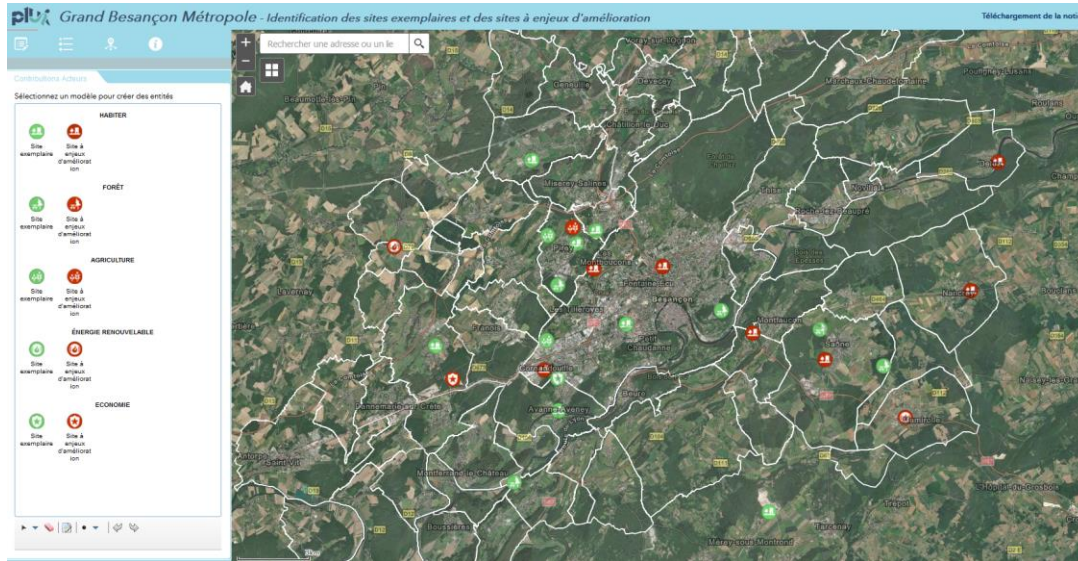


Les suites ...



Partager, participer, s'informer

Partager vos connaissances de terrain et vos attentes sur la **cartographie participative**



plui.grandbesancon.fr/cartographie-participative

Recueillir et spatialiser les **initiatives et projets du territoire** permettant de répondre aux enjeux du PLUi

Identifier et spatialiser les **sites où existent des attentes** ou besoins d'amélioration

Partager, participer, s'informer



Possibilité d'activer des **groupes de travail** sur des sujets/thématiques nécessitant des réflexions approfondies : [contactez la Mission PLUi](#)



Participer aux prochaines **réunions publiques** : [prévues à l'automne 2023](#)



Suivre l'état d'avancement du projet, s'informer : le site internet du PLUi, l'exposition, la newsletter, etc.
plui.grandbesancon.fr

Clôture

plui.grandbesancon.fr



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal



Grand
Besançon
Métropole

Grand Besançon Métropole
Communauté urbaine

La City – 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89
www.grandbesancon.fr